



Contribution du CJDES au plan ESS de sortie de crise (Conseil Supérieur de l'ESS)

Le Centre des Jeunes, Dirigeants et acteurs de l'ESS (CJDES), est un réseau de jeunes qui ont fait le choix de l'engagement dans l'ESS. Ni X, ni Y, ni Z, nous sommes avant tout une génération qui s'est construite dans un monde en crises : épidémies, guerres, scandales financiers et industriels, subprimes, attentats, crises environnementales, crises institutionnelles et démocratiques... Optimistes, nous avons choisi de mettre notre énergie au service d'un projet et d'une économie sociale et solidaire, qui remet l'humain et l'environnement au coeur des préoccupations.

Ce que révèle la crise sanitaire de nos incomplétudes

En matière d'économie, nombreuses sont les personnes qui s'accordent sur le fait qu'il n'existe de futur souhaitable qu'au moyen d'entreprises s'inscrivant dans une démarche durable soucieuse de l'environnement et des personnes qui le compose. De nombreuses initiatives existent et sont autant de preuves qu'il est possible de concilier développement et soutenabilité environnementale, sociale et économique.

L'épidémie de Covid-19 et ses répercussions économiques ont cependant permis de révéler aux plus sceptiques les incomplétudes de notre paradigme socio-économique. Elle a mis en lumière l'impact délétère de plus de 30 ans de politique néolibérale déstabilisant les institutions, les structures et les personnes et exposant au péril les derniers remparts de notre cohésion territoriale. Elle révèle une nouvelle fois la nécessité de changer de référentiels sociétaux, et de préférer aux dispositifs d'exception l'amorce des transitions qui assureront la soutenabilité de notre modèle de développement. Elle révèle notre torpeur collective face au démantèlement progressif de ce qui a fait nos stabilisateurs et qui, aujourd'hui, s'avèrent être les meilleures réponses face à la crise sanitaire (services publics, protection et action sociale, engagement et solidarités locales...).

Crises financière, économique, sanitaire, sociale, de l'Etat providence ou encore démocratique, l'urgence de la relance suite aux crises ne doit plus nous faire perdre de vue la nécessité d'agir collectivement et dans la durée.

L'Économie Sociale et Solidaire est porteuse de solutions en faveur de ces transitions. Son organisation collective et démocratique est vectrice de durabilité des activités humaines ; ses modes de gestion excluant la lucrativité individuelle assure le respect de son utilité sociale dans le temps et la primauté allouée aux personnes sur le capital facilite l'expression de l'intelligence collective, de l'innovation sociale et l'usage de la citoyenneté économique. L'Économie Sociale et Solidaire est un levier considérable pour atteindre les objectifs de développement durable que nous nous sommes fixés à l'échelle internationale.

Cependant, si elle porte l'essentiel des éléments indispensables à la résilience de notre société, il s'agit de lui donner les moyens tant financiers, que législatifs et réglementaires pour non seulement pallier les conséquences immédiates de la crise, mais aussi sortir renforcée de celle-ci. A l'indignation que nous partageons face à la dépréciation des conditions tant salariales qu'en matière de conditions de travail de personnes dont les métiers sont pourtant essentiels, il nous faut substituer l'action concertée pour une gouvernance de prévention bien plus compatible avec le maintien de nos aspirations en termes de libertés collectives et individuelles.

C'est dans l'enthousiasme de transitions et réformes ambitieuses, que nous permettrons à l'ESS de répondre dès aujourd'hui aux aspirations que nous lui avons prêtées :

- **On ne rentre pas dans un nouveau monde, sans former les jeunes de demain**
- **“L’entreprise de demain sera citoyenne...ou ne sera plus”**
- **Il y a, dans les fondements de l’ESS, l’aboutissement d’une démarche d’engagement des entreprises**
- **Certaines activités ne peuvent être soumises à la loi du rendement court-termiste**
- **La transition doit faire le pari des territoires**
- **L’union fait la force**

On ne rentre pas dans un nouveau monde, sans former les jeunes de demain

Le baromètre DJEPVA sur la jeunesse de 2019 publié par l’INJEP met en lumière la croissance des inquiétudes liées à l’avenir chez les jeunes. Coutumier.e.s des contextes de crise, les jeunes substituent à cette baisse de l’optimisme une augmentation d’un sentiment de détermination. Plus sensibles aux questions de risques alimentaires, à l’information sur leur droits, ils et elles sont aujourd’hui plus nombreux qu’en 2018 à se positionner en faveur d’une réforme systémique progressiste ou radicale (73 contre 69%). 37 % sont bénévoles et ils et elles sont sensiblement plus nombreux à s’engager sous d’autres formes.

Les aspirations des jeunes se retrouvent largement dans les préoccupations des acteurs et actrices engagé.e.s dans l’ESS. Cependant, ils et elles sont encore trop nombreux·ses à en ignorer l’existence.

Agir pour que l’Économie Sociale et Solidaire soit l’économie de demain, c’est mener une action pour une meilleure connaissance des dispositifs existants, pour leur développement et pour faciliter son apprentissage tant par la pratique que par la théorie, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

a) Eduquer les jeunes à la coopération dès le plus jeunes âge

L’apprentissage des logiques de coopération doit se transmettre dès l’enfance. En réponse aux besoins croissants de coordination et de transversalité, l’enseignement des plus jeunes doit permettre de garantir l’appréhension des fondamentaux tout en facilitant l’usage de méthodes développant l’intelligence collective.

Les dispositifs liés à la promotion de la coopération et l’apprentissage par la pratique dans un cadre scolaire devront être soutenus et encouragés afin de proposer des leviers d’enrichissement des pratiques enseignantes et d’inscrire l’apprentissage de la coopération comme l’un des enseignements fondamentaux.

b) Favoriser à l'école l'enseignement de la diversité des modes d'entreprendre

L'enseignement des sciences économiques et sociales se fige en grande partie autour de la dualité des sphères publiques et privées. Lorsque l'ESS est évoquée par les enseignant.e.s sa mention est principalement liée à l'usage de leur liberté pédagogique. Afin que la perception de ce qu'est l'ESS ne se limite pas à l'image d'un tiers secteur au carrefour de l'altruisme et de la philanthropie, la diversité des modes d'entreprendre doit figurer dans les programmes et la connaissance de l'ESS doit y être mentionnée. Nous ne pouvons nous contenter de faire reposer l'enseignement de l'économie de demain sur la seule volonté ou connaissance personnelle des enseignant.e.s. Il est donc nécessaire d'accompagner les enseignants et enseignantes dans l'acquisition de ces connaissances et de favoriser leur accès à des formations spécifiques en ce sens. Les stages CERPEP liés à l'immersion de corps pédagogiques dans le monde économique (dont certains sont dédiés à l'ESS) sont encore par exemple fortement refusés par les directions d'établissement alors même qu'ils font l'objet du choix des équipes pédagogiques.

c) Accompagner l'émergence d'une communauté pédagogique faisant le lien entre éducation nationale et populaire

Au CJDES, nous portons la conviction qu'une approche transversale et concertée peut être accélératrice des transitions citoyennes. L'éducation populaire sous toutes ses formes contribue largement à l'éducation des jeunes et moins jeunes et à la formation de citoyens critiques. Nous croyons en l'efficacité d'une communauté pédagogique élargie faisant le lien entre l'éducation nationale, l'éducation populaire et les institutions liées à la socialisation secondaire de chacun.e.

Les cadres de concertations et de coopérations entre collectivités territoriales, équipes pédagogiques et structures de l'économie sociale et solidaire doivent être renforcés pour aboutir à des projets éducatifs territoriaux ambitieux et réellement co-construits.

d) Anticiper la continuité pédagogique de ces enseignements dans la perspective de crises futures

La crise que nous traversons met en exergue la nécessité de poursuivre des réflexions concernant la continuité pédagogique dans un contexte de confinement ou d'impossibilité de déplacement des jeunes pour se rendre à l'école. Pour empêcher l'accroissement des inégalités lors de l'enseignement à distance, il faudra se donner les moyens d'effectuer une transition numérique assise sur une base démocratique et solidaire.

Le taux de pénétration des mobiles de 109% en France pourrait constituer une piste de réflexion. Cependant, celle-ci ne doit se faire qu'en corrélation d'une lutte contre la fracture numérique, expression de deux éléments concomitants, d'une part l'apprentissage du

numérique (indépendant de la notion de classe sociale) et d'autres les fractures sociales que le numérique peut invisibiliser, donc accroître par manque d'accompagnement.

e) Actualiser les travaux d'identification de l'offre d'enseignement de l'ESS dans l'enseignement supérieur et favoriser la création de chaires et laboratoires de recherches en lien à l'économie sociale et solidaire.

La loi de 2014 a constitué une occasion considérable d'amélioration de la connaissance liés à l'ESS. Les travaux de la conférence des présidents d'université (CPU) avait notamment permis d'identifier les laboratoires de recherche liés aux domaines que recoupe l'ESS. Ils avaient aussi permis de recenser l'existence des chaires universitaires qui lui sont dédiées sur l'ensemble du territoire national.

L'actualisation de ces travaux doit être encouragée afin de faciliter l'orientation des jeunes vers la recherche liées à l'ESS. Elle permettra de donner une image plus fidèle du paysage de la recherche lié à l'économie sociale et solidaire, mais aussi d'identifier les manques et de susciter de nouveaux terrains de recherche, ainsi que des coopérations entre les différentes chaires et laboratoires.

En contribuant au renforcement des liens entre éducation formelle, informelle et non-formelle et de leurs acteurs et actrices au service d'une représentation plus fidèle de la diversité économique, nous contribuerons à poser les bases de la transmission d'une citoyenneté économique. La promotion et le renforcement d'un continuum pédagogique doit à la fois permettre la reconnaissance des savoirs et compétences, mais aussi de l'engagement, non plus seulement pour ce qu'il peut apporter en termes de savoirs faire et être valorisés en entreprise ou dans un cadre entrepreneurial, mais aussi pour ce qu'il apporte en émancipation et en cohésion sociale.

“L'entreprise de demain sera citoyenne ou ne sera plus”

Penser le temps long nécessite pour les entreprises de considérer les intérêts non pas de la société d'actionnaires exclusivement, mais de l'ensemble des personnes qui contribuent à leur réussite, en premier lieu ceux qu'on appelle globalement les “parties prenantes”. L'entreprise qui, comme le rappelle Nicole Notat et Jean-Dominique Sénard dans leur rapport, n'a pas de définition juridique et n'appartient à personne, devrait être ce commun, partagé entre les actionnaires, les salariés, les partenaires...

La matérialisation de ce commun ne peut passer que par **la reconnaissance d'une démocratie économique**, qui dépasse le concept de démocratie sociale, et s'attache à imaginer les modalités d'associations des parties prenantes, de leur représentation, des formes d'expressions individuelles et collectives, des processus de décisions partagées qui impliquent salariés, partenaires et bénéficiaires des produits et services de l'entreprise.

Le partage du pouvoir dans l'entreprise, l'ESS, à travers son histoire, en a expérimenté différentes formes. Elle est la plus à même d'en mesurer les vertues comme les limites et

d'imaginer les innovations démocratiques de demain, plus participatives, plus transparentes, au regard des connaissances scientifiques et des technologies d'aujourd'hui.

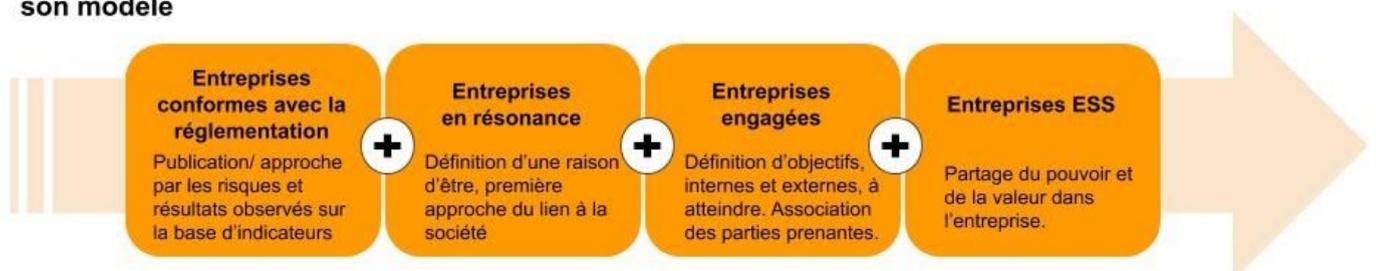
Quelle qu'en soit la forme, l'exercice de sa citoyenneté économique participe plus globalement aux enjeux démocratiques de la société que nous voulons demain. Le mouvement des Gilets Jaunes a mis sur le devant de la scène le large fossé qui sépare les citoyens de leurs institutions. Faire respirer la démocratie à tous les niveaux, que ce soit en politique ou dans l'économie, c'est construire les fondations d'une cohésion sociale retrouvée.

Il y a, dans les fondements de l'ESS, l'aboutissement d'une démarche d'engagement des entreprises

La multiplication de labels et de statuts, valorisant l'engagement sociétal des entreprises et leur impact, contribue paradoxalement à l'illisibilité de l'engagement de ces entreprises. Pour l'ESS, cette situation a généré la crainte d'une forme de confusion, globalisant leur action dans un ensemble aux réalités très différentes, entre volonté de transformer la société et simples enjeux marketing des marques. A cela, s'ajoute la faible reconnaissance de leurs modèles, qui peuvent aller plus loin que ces labels en structurant, dans leur mode d'entreprendre, des mécanismes de partage du pouvoir et de partage de la valeurs dont la finalité permet de ne pas se soumettre aux enjeux court-termistes d'une économie ultra financiarisée.

Pour le CJDES, une des solutions pour rendre plus lisible l'engagement des entreprises pourrait être de **penser cet engagement dans une trajectoire de progrès qui reconnaisse la pertinence de l'ESS**, une évolution progressive dans un écosystème capable de se nourrir mutuellement. Partant de ce principe, une entreprise cherchant à se définir par un label uniquement parce que celui-ci est plus d'actualité n'a aucun sens si ce label ne génère pas, chez elle, une transformation de son modèle et de ses pratiques vers davantage de progrès social et sociétal. De même que chaque entreprise a son histoire, chaque entreprise a une trajectoire qui lui est propre. Chaque label pourrait alors être autant garant des pratiques et des résultats mesurables de l'entreprise, qu'indicateur du niveau d'engagement de l'entreprise dans la société.

Vers une entreprise qui fait société et place l'intérêt de ses parties prenantes au coeur de son modèle



La réussite de cette trajectoire relève une responsabilité collective. Elle nécessitera d'être accompagnée par les pouvoirs publics, permettant ainsi aux entreprises de se fixer des objectifs de progrès et d'acculturer progressivement notre économie à des modèles durables.

Certaines activités ne peuvent être soumises à la loi du rendement court-termiste

La crise sanitaire actuelle met en lumière la fragilité de nombreux secteurs pourtant indispensables pour protéger les populations. Ces mêmes secteurs sont ceux qui payent le prix de plus de 30 ans de libéralisation de l'économie. Il y a un an, la mobilisation des soignant.e.s, d'une ampleur inédite, nous rappelait avec force une situation qui aujourd'hui nous dépasse.

En effet la santé (plus largement le secteur médico-social) , comme d'autres secteurs essentiels (éducation, gestion de l'eau mais aussi culture et loisirs), ne peuvent pas être soumis aux règles de la lucrativité. Leur gestion doit relever d'un fonctionnement désintéressé reposant sur des décisions collectives et démocratiques. Elle ne doit pas bénéficier à quelques un.e.s au détriment du plus grand nombre.

Ces secteurs pourraient, en complément de l'action publique, relever de l'économie sociale et solidaire dont les fondements sont justement la gouvernance démocratique et la non lucrativité. Nous proposons que la loi de 2014 contribue à la définition des acteurs agissant de plein droit dans ces secteurs, et que les moyens suffisant de contrôle soient mis en place pour s'assurer régulièrement du respect des exigences liées aux secteurs du care.

La transition de modèle doit faire le pari des territoires

De nombreuses initiatives de l'ESS, notamment dans le secteur associatif, relèvent d'actions collectives à une échelle ultra-locale pour répondre à des besoins du territoire vécu. Quand l'on analyse ce qui fait la réussite et la durabilité de ces initiatives on y retrouve très souvent à minima la coopération entre acteurs associatifs et acteurs publics. Ce maillage est plus ou moins fin selon les territoires et les initiatives mais fait partie des fondamentaux de l'Économie Sociale et Solidaire.

Cette coopération est à renforcer. Il est en effet nécessaire de redonner des moyens aux acteurs de l'ESS pour développer cette coopération qui, si elle est reconnue comme nécessaire, nécessite du temps et des moyens pour la mettre en place et l'entretenir. De même, il est nécessaire de revenir à des relations avec les collectivités qui permettent la co-construction, notamment à partir de diagnostic partagé. Les acteurs de l'ESS ont en effet une connaissance fine des besoins de leur territoire et, lorsqu'on leur en donne les moyens,

la capacité à s'adapter rapidement à de nouveaux besoins par l'innovation sociale (qu'ils pratiquent parfois sans la théoriser). Pour cela, il faut retrouver un équilibre dans le financement des structures et redonner du sens à la subvention. Les subventions de fonctionnement laissent une plus grande marge de manoeuvre aux organisations de l'ESS pour répondre aux besoins qu'elles identifient.

Pour embarquer un plus grand nombre d'acteurs issus d'horizons différents, il est nécessaire de doter les collectivités des moyens suffisants pour inciter et animer des Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) qui permettent de tisser des coopérations entre des acteurs qui s'ignorent sinon et qui ont pourtant tout y à gagner.

Enfin, les OESS doivent également continuer à construire les liens avec les acteurs économiques afin d'être reconnues comme les actrices du développement économiques qu'elle sont déjà. Leur structuration répond par essence aux besoins en biens et services de leur territoire mais aussi en termes d'emplois durables et non délocalisables.

L'union fait la force

La crise que nous traversons témoigne enfin de notre force mais aussi de l'importance de notre mode d'entreprendre solidaire. Penser l'après nécessite de sortir l'ESS de sa position de nain politique. Alors que le CSESS s'est saisi de l'opportunité de faire des recommandations pour que l'ESS soit au coeur des transformations à venir, il doit aussi s'adresser aux OESS elles-mêmes.

Plus que jamais nous devons faire mouvement. La refondation d'ESS France avec de nouvelles ambitions et de nouveaux membres doit s'amplifier afin que toutes les composantes de l'ESS y trouvent leur place : le médico-social, l'insertion, les entreprises adaptées, etc. Il ne suffira pas d'attendre et d'espérer que nos propositions soient reprises.

Nous devons nous organiser pour peser mais aussi pour faire. Cela nécessite un investissement collectif et la mise de côté de querelles de chapelle et de personnes.

Nous avons besoin de mutualiser nos centres de ressources, de nous doter de forces communes pour l'accompagnement des OESS qui souvent connaissent les mêmes difficultés sous des statuts et des formes différentes.

Fruit de l'histoire, de nombreuses ressources sont aujourd'hui disséminées dans des agences ou des mouvements où elles n'offrent pas le maximum de leurs capacités et éparpillent les moyens. Sur tous les grands enjeux que nous venons d'évoquer (formation, sensibilisation des jeunes, pratiques, outils financiers, juridiques, coopérations territoriales), il y a bien sur nature à revendiquer, mais aussi de magnifiques opportunités de faire mouvement.